

Chemin de Kermarec - CS 70035
56150 BAUD - Tél : 02.97.51.00.61
environnement@baudcom.bzh

COMMUNE DE :

Dossier N° :

Date de la demande :

Date de réception du dossier :

RENSEIGNEMENTS :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse actuelle :

Code Postal : **Commune :**

Téléphone : **Adresse Mail :**

Nom et prénom de l'utilisateur :

Adresse de la parcelle :

Code Postal : **Commune :**

Téléphone : **Adresse Mail :**

Section et numéro du cadastre du projet : **Numéro de CU :**

Numéro de DP : **Numéro de PC :**

Ce document permettra la mise en place de votre assainissement autonome et doit être joint à votre demande de dossier en deux exemplaires. N'hésitez pas à contacter Baud Communauté pour tout renseignement concernant votre dossier d'assainissement non collectif.

PIECES NECESSAIRES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER : (Jointes au dossier)

- Un plan de situation de la parcelle** (extrait cadastral avec la situation de la parcelle).
- Un plan de l'habitation** afin de pouvoir évaluer le nombre de pièces principales de la maison.
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif** sur base cadastrale au 1/200^e ou 1/500^e avec schématisation simple de :
 - ✓ L'habitation, les arbres et la végétation.
 - ✓ Les bâtiments annexes (garage, piscine, ...).
 - ✓ Le prétraitement avec le volume de chaque élément de la filière (Bac à graisses si nécessaire, fosse toutes eaux pour une nouvelle construction ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation, préfiltre si nécessaire).
 - ✓ Le traitement (type, dimensions,...).
 - ✓ L'évacuation des eaux usées de l'habitation.
 - ✓ L'évacuation des eaux pluviales.
 - ✓ Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable sur la parcelle ou à proximité.
 - ✓ Les axes de circulation.
 - ✓ Les cours d'eau, fossés, étangs, puits, sources, l'alimentation en eau potable ou mares.
 - ✓ Les distances entre chaque élément du plan.
 - ✓ Lieux et nombre de sorties des eaux usées de l'habitation.
 - ✓ La pompe de relevage si nécessaire (type eaux usées ou claires, dimensions, ...).

Un plan en coupe de la filière d'assainissement non collectif au 1/200^e ou au 1/500^e : schéma simple de l'habitation et de la filière d'assainissement non collectif avec les points suivants :

- ✓ Niveaux des différents éléments de la filière d'assainissement (en entrée et en sortie).
- ✓ Niveaux du terrain naturel et niveaux du terrain fini (après installation).
- ✓ Mur en coupe de l'habitation avec :
 - Le point de sortie des eaux usées.
 - Les deux ventilations à l'intérieur de la maison avec chacune un tuyau de diamètre 100 mm (ventilation primaire ou de chute et ventilation haute avec extracteur).
- ✓ Le niveau de l'exutoire.

Une étude d'aptitude du sol à l'assainissement non collectif complète (analyse du site, sensibilité du milieu, analyse pédologique avec les points de sondages indiqués et leur profondeur, ...).

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET

NATURE DU PROJET Construction neuve Réhabilitation de l'existant

☞ **Réalisation du projet :**

Nom et prénom du concepteur :

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune : Téléphone :

Nom et prénom de l'installateur (si défini) :

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune : Téléphone :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

L'HABITAT :

☞ Implantation de l'habitat : Lotissement Habitat isolé Bourg Hameau Autre

☞ Caractéristiques de l'immeuble : maison individuelle immeuble collectif

➢ Nombre de pièces principales :

➢ Résidence : principale secondaire

LE TERRAIN :

☞ Superficie totale de la parcelle :m²

☞ Existe-t-il un point d'eau près de l'habitation ? oui non

➢ Si oui, de quel type ? Source Forage

Puits

Autre

☞ Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non Déclaré : oui non

➢ si oui, distance par rapport au système d'assainissement :m

TRAITEMENT PRIMAIRE

☞ Bac à graisses (si fosse toutes eaux située à plus de 10 mètres) : Volume..... litres

☞ Volume de la fosse toutes eaux :litres

☞ Préfiltre : oui non

☞ Ventilation :

➢ Primaire : oui non

➢ Secondaire de la fosse toutes eaux : oui non

TRAITEMENT SECONDAIRE :

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur :ml
- Lit d'épandage : m²
- Filtre à sable vertical non drainé :m² Etanché : oui non
- Filtre à sable vertical drainé :m²
- Tertre : : m²
- Tertre drainé : : m²
- Filière compacte : : N° d'agrément :
- Micro station : N° d'agrément :
- Filtre planté : N° d'agrément :

- ☞ Pompe de relevage : oui non
Si oui : en amont de fosse (eaux brutes) en aval de fosse (eaux prétraitées) en aval du traitement (pompe eau claires)

EVACUATION DES EFFLUENTS :

- Fossé : communal départemental national privé
- Fossé busé : oui non
- Rivière Ruisseau
- Puits d'infiltration
- Zone d'infiltration, surface :m²
- Noue d'infiltration, longueur :ml
- autre :

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES :

- Réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)
 - Infiltration sur la parcelle
 - Rétention (cuve, mare...)
 - Autre :
- RAPPEL :** le rejet des eaux pluviales est autorisé uniquement après la filière d'assainissement non collectif.

INSTRUCTIONS POUR LA RECEPTION DES TRAVAUX

Le propriétaire s'engage à :

- Réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet d'assainissement non collectif et conformément au projet accepté.
- A ne pas recouvrir les différents éléments de l'ouvrage d'assainissement avant le contrôle de conformité des travaux.
- A convenir d'une date pour le contrôle de bonne réalisation des travaux dès l'ouverture du chantier (le délai pour le contrôle avant remblaiement sera au minimum de 72 heures ouvrables à compter de la première prise de rendez-vous).
- A fournir au service lors du contrôle de réalisation des travaux, les bons de pesées des matériaux constituant le traitement (sable et gravier) et le bon de vidange des anciens ouvrages d'une société agréée.
- A présenter lors du contrôle de réalisation des travaux, la marque du bon volume du bac dégraisseur éventuel, de la pompe de relevage éventuelle et de la fosse toutes eaux (plaque métallique d'identification de la fosse, inscription du volume sur la fosse ou autre justificatif...).
- A se conformer au règlement de service du SPANC.
- A veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de mon installation.
- Dans le cas où le demandeur n'est pas le propriétaire, à informer ce dernier des engagements précités.

